

## **Rio + 20 : un Sommet délétère ? Les désillusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable des 20-22 juin 2012**

**Philippe Ch.-A. Guillot**

*Professeur de relations internationales, Écoles d'Officiers de l'Armée de l'Air*

Les réactions « à chaud » à la publication de la Déclaration finale de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable ont fait étalage de profondes désillusions et déceptions. Après avoir rappelé comment est apparu le concept de développement durable, présenté son interprétation par le Sommet de la Terre, réuni à Rio de Janeiro en 1992, et interprété son évolution jusqu'au Sommet Rio + 20, cet article analyse la Déclaration finale qui confère aux principes juridiques sur lesquels s'appuie le développement durable le caractère de principes du droit international général et comporte quelques avancées. En revanche, la notion d'économie verte destinée à revitaliser le concept de développement durable a été vidée de sa substance et les progrès attendus en matière de gouvernance ne sont pas au rendez-vous car la Déclaration revient à des schémas classiques de coopération intergouvernementale. Enfin, il traite de certaines omissions de la Déclaration (protection du milieu marin, accès à l'eau, déplacés environnementaux).

## **Rio + 20 : A Deleterious Summit ? Desillusions with June 20th – 22nd, 2012 United Nations Conference on Sustainable Development**

**Philippe Ch.-A. Guillot**

*Professor of International Relations, French Air Force Academy*

Deep desillusions and disappointments were parading in the first comments of the United Nations Conference on Sustainable Development's Final Declaration. After a reminder of how appeared the sustainable development concept, a presentation of its interpretation by Rio de Janeiro 1992 Earth Summit, and an assessment of evolution till Rio = 20 Summit, this article analyses the Final Declaration which turns sustainable development's legal principles into principles of general international law, and in which some progresses are to be found. Nevertheless, the idea of a green economy, which was supposed to boost the concept of sustainable development, has been distorted and governance's expected improvements were not met because the Declaration gives a new lease of life to classical intergovernmental cooperation. Last, some Declaration's omissions (protection of marine environment, access to water, environmental internally displaced persons) are treated.